



**Doc. 13835**

24 juin 2015

## **Le Kirghizstan devrait abandonner le projet de loi qualifiant d'infraction pénale la «propagande en faveur de relations sexuelles non traditionnelles» et adopter des mesures de lutte contre la discrimination à l'égard des LGBTI**

### **Déclaration écrite n° 595**

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Le 17 mai 2015, des personnes agressives ont fait irruption dans une réunion privée organisée à Bichkek pour célébrer la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, blessant un participant. Appelée sur les lieux, la police a emmené de force les personnes LGBTI présentes au commissariat, où elles ont été menacées, insultées et retenues pendant plus de cinq heures sans accès à de l'eau, de la nourriture, des médicaments ou des toilettes. Certains ont même dû montrer leurs parties génitales.

Un rapport publié en 2014 par Human Rights Watch fait état de multiples abus contre des hommes homosexuels commis par des policiers kirghizes, y compris des arrestations arbitraires, des viols, des coups et de l'extorsion, sans qu'ils aient de comptes à rendre pour de tels crimes.

L'adoption par le Parlement kirghize d'une loi clairement discriminatoire érigeant en infraction pénale des faits qualifiés de «propagande en faveur de relations sexuelles non traditionnelles» serait imminente. Cela ne ferait qu'intensifier la discrimination et les violences contre les personnes LGBTI.

Ces faits soulèvent de graves préoccupations concernant la volonté du Kirghizstan de bénéficier du statut de «Partenaire pour la démocratie». Nous appelons le Parlement kirghize à abandonner la loi proposée, les forces de l'ordre à enquêter sur le comportement des policiers et le gouvernement à mettre en œuvre des mesures pour lutter contre les attitudes homophobes et transphobes dans la police et dans la société en général.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

SUTTER Petra, De, Belgique, SOC  
BARNETT Doris, Allemagne, SOC  
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC  
BRUYN Piet, De, Belgique, NI  
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC  
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
DOKLE Namik, Albanie, SOC  
FINCKH-KRÄMER Ute, Allemagne, SOC  
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC  
KOBAKHIDZE Manana, Géorgie, SOC  
LESKAJ Valentina, Albanie, SOC  
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC  
MITCHELL Olivia, Irlande, PPE/DC  
MULIĆ Melita, Croatie, SOC  
OHLSSON Carina, Suède, SOC  
SCHMIDT Frithjof, Allemagne, SOC  
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC  
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC  
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE  
VĚSAITĚ Birutė, Lituanie, SOC  
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC  
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC

---

Total = 22

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste  
NI: non inscrit dans un groupe